



# Le Mussigeois

N°185 - JUILLET 2016

Plus d'informations de MUSSIG : Connectez-vous sur le site internet

[www.mussig.fr](http://www.mussig.fr)



## MARIAGES

Le 09 juillet à 14h30 : M. ROESCH Jérôme prendra pour épouse Mlle MIHIC Alicia. Le couple est domicilié, 2 rue du Fossé.

Le 09 juillet à 16h30 : M. HABSIGER Michaël prendra pour épouse Mlle TUGEND Emiline. Le couple est domicilié 5 rue de Heidolsheim.

*Félicitations aux jeunes couples.*

## NAISSANCES

**Emilie** Denise est venue pointer le bout de son nez le 20 mai 2016 à Colmar et fait la joie de ses parents Laurence SCHAFFROTH et Laurent GAUTSCH, domiciliés 1 rue de l'Illwald.

**Louise** Sylvie Brigitte est née le 18 juin 2016 à Sélestat et fait la joie de ses parents Elodie MONCHABLON et Maxime SCHWARTZ, domiciliés au Schnellenbuhl.

*Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents !*

## INFORMATIONS DE L'ECOLE DE MUSSIG

Suite à la baisse des effectifs dans l'école, il est prévu la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2016. L'école sera composée de 4 classes et l'organisation en sera changée.

La répartition sera ainsi :

1 classe PS-MS, 1 classe GS-CP

1 classe CE1-CE2, 1 classe CM1-CM2

Les élèves de GS-CP seront regroupés dans la salle de classe au rez-de-chaussée de l'école élémentaire.

Les GS seront accueillis au portail de l'école maternelle ; ils continueront à faire toutes les récréations en maternelle. Leurs parents (ou nourrices) viendront les reprendre après les cours, au portail de l'école de l'élémentaire.

Comme tous les ans, les enseignants recevront les parents d'élèves de leur classe, pour donner toutes les informations concernant leur organisation pédagogique, en début d'année scolaire.

A noter que si l'effectif de l'école est de 104 élèves à la rentrée de septembre, une classe sera de nouveau ouverte.

La directrice

## Manifestations du mois

Les 2 et 3 : Porte ouverte gravière

APP

le 27 : Ried au pas des villageois

Commune

## NOCES D'OR

M. MEYER André et Mme BITTINGER Angèle se sont dit oui le 22 juillet 1966. Ils sont domiciliés 8 rue des Jardins.

*Félicitations au couple jubilaire !*



## AS MUSSIG

L'association sportive de Mussig est à la recherche d'un arbitre. La formation et les équipements sont payés par le club. Lors de la première saison l'arbitre pourra être accompagné par un tuteur. En plus des frais de déplacement un forfait est payé pour diriger les rencontres. Il faut être âgé de 14 ans au minimum.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre : LOSSER Germain 06-17-72-37-11 ou ANDRE Joël 06-20-41-89-87

## VISITE GUIDEE DE NOTRE VILLAGE

### Le Ried au pas des villageois

Venez découvrir le patrimoine, de notre commune avec un **nouveau circuit**.

- Une visite guidée aura lieu le **mercredi 27 juillet 2016 de 17h30 à 20h30** en terminant par une visite de la Fromagerie GOETZ. Rendez-vous place de l'Eglise à 17h30.

- Une visite guidée aura lieu le **mercredi 10 août 2016 de 17h30 à 20h30** en terminant par une visite de l'exploitation tabacole chez LOSSER Rémy. Rendez-vous place de l'Eglise à 17h30

Les villages du Ried contés : Venez découvrir les villages du Ried alsacien au fil des contes de ces lieux. RDV place de la Mairie : **Le mercredi 03 août 2016 de 20h à 22h**

**MAIRIE / POSTE FERMEE LE  
VENDREDI 15 JUILLET 2016**

## ESSAI SIRENE

Tous les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois à 12h00.

La **BOULANGERIE** sera fermée du **lundi 11 au lundi 18 juillet inclus**. Merci de penser à commander vos pains pour le samedi 09 et dimanche 10 au moins 48 heures à l'avance.

Bonnes vacances ... bon courage si vous travaillez !

### ARROSAGE FLORAL

En cette période estivale, nous vous serions reconnaissants, de ne pas stationner sous les poteaux des lampadaires où sont accrochées les suspensions florales, afin de ne pas gêner leur arrosage par les employés communaux. **Merci de votre compréhension.**

*Prépare les fleurs*

### ENTRETIEN DES HAIES ET ARBUSTES :

Il vous est demandé de bien vouloir couper vos haies et arbustes dépassant les limites de vos propriétés et débordant sur le trottoir ou sur la voie publique.

### RAPPEL

Avis aux propriétaires de chiens, merci de veiller à ne pas les laisser divaguer sur la voie publique et à les garder en laisse lors des promenades. Prière de respecter la limitation de vitesse dans le village (50 ou 30 km/h) et également au hameau de Breitenheim (30km/h).



### JURY DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016 : REPORT EN AOUT

Au vue de la météo très défavorable de ses dernières semaines, le passage du jury est reporté au mardi 09 août 2016 l'après-midi. Il sera encore temps d'apprécier au mieux les belles réalisations florales des Mussigeois qui auront ainsi eu le temps d'arriver à maturité.

### TENNIS CLUB MUSSIG

*Ci-dessous nos différentes formules. Inscriptions ou renseignements: [tcmissig@yahoo.fr](mailto:tcmissig@yahoo.fr)*

#### Abonnement annuel

Adulte	33 €
Couple	55 €
Etudiant/Demandeur d'emploi	22 €
Enfant (- 18 ans)	18 €
<b>Carte famille</b>	<b>75€</b>
Caution Carte d'accès aux terrains	10 €

#### Abonnement occasionnel

Carte horaire	4 €
Carte hebdomadaire	10 €
Caution Carte	10 €

**Le pédicure** sera à la maison des associations de Mussig le 05 juillet à 14h30. Inscription au 06.37.61.55.44.

## Compte rendu du Conseil Municipal du 30 mai 2016

### VOIRIE : Déclassement liaison Schnellenbühl/Oberschnellenbühl :

Lors de la réunion du 25 avril 2016, le Conseil Départemental comme les deux communautés de communes, qui ont la compétence piste cyclable, ont clairement affirmé qu'ils ne voyaient aucun intérêt à classer ce chemin rural en piste cyclable. Ainsi les deux communes de Heidolsheim et Mussig sont appelées à procéder au déclassement de la voie, afin qu'elle soit de nouveau un chemin rural, limité à la circulation des seuls véhicules des riverains et exploitants.

L'arrêté conjoint entre les communes de Heidolsheim et Mussig est revu en conséquence.

**Zone Artisanale le Breitel :** Le lot 4 de la zone Artisanale le Breitel d'une surface de 13,56 ares est attribué à la société électrique Salvatore CASELLA.

**Réfection toiture église :** Ces travaux sont attribués à l'entreprise la mieux placée SUTTER et Fils, pour un montant de 3272,34 € TTC.

**Subvention école :** Les 2 classes de CE2/CM1/CM2 ont déjà bénéficié de plusieurs sorties pédagogiques et souhaitent entreprendre une sortie de fin d'année à la bourse aux minéraux de Sainte Marie aux Mines.

Monsieur le Maire rappelle qu'à ce jour l'école bénéficie des aides suivantes :

\* un budget annuel de fonctionnement de 5600 € (montant par classe + livres) (livres, jeux, petites fournitures de bureau et papier). L'école peut bénéficier aussi, si elle le souhaite, des prix du marché fournitures de papier et bureau souscrit par la commune en groupement de commandes avec la communauté des communes,

\* un montant de 350 € en fin d'année calendaire en remplacement de la visite de St Nicolas qui était organisée auparavant,

\* le paiement des entrées pour la piscine (1000 €) et du transport pour la piscine (2000 €).

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge de manière exceptionnelle au vu des finances de la coopérative scolaire, le transport du bus pour la sortie de fin d'année scolaire d'un montant de 255 €.

### Motion pour les JO 2024 à Paris :

La commune apporte son soutien à la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de l'été 2024, sensible aux retombées positives sur la pratique sportive et à l'incarnation des valeurs éducatives et citoyennes.

**Tourisme :** La cérémonie de remise des prix pour notre 3<sup>ème</sup> fleur a eu lieu au musée Unterlinden à Colmar le Mardi 17 mai. Mardi 19 avril, la commune s'est vu remettre un trophée qualité tourisme 2015 par l'office de tourisme intercommunale de Sélestat. MM PERRIN et UNTZ se sont vu décerner le même prix pour leurs gîtes.

**Périscolaire :** Malgré la hausse des tarifs du périscolaire, 19 jeunes en classe à Mussig et 55 à Baldenheim sont inscrits.

**Stage école maternelle :** Mme PERRIN Nathalie effectuera un stage de 8 semaines dans le cadre de la préparation d'un CAP petite enfance en fin d'année dans la classe des tout-petits avec Mme Corinne OTTENWELTER et l'ATSEM Raymonde DIETSCH.

**Dotations de l'Etat :** Pour l'année 2016 la commune devra verser 13 088 € au titre du FPIC contre 7 603 € en 2015, soit plus de 3 000 € de différence avec les prévisions. Sur l'ensemble de la communauté des communes, la différence est de 282 888 €. Un courrier a été envoyé par le président de la Communauté des Communes au préfet pour demander des explications.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 30 juin 2016 à 20h00.